

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/04/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 06/05/2013

SEANCE DU 29 AVRIL 2013

Délibération n° D-2013-174

Subventions - Fonctionnement -
Associations sportives de compétition

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU

Direction Animation de la Cité

**Subventions - Fonctionnement -
Associations sportives de compétition**

Madame Chantal BARRE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

En 2010, la Municipalité de Niort, en concertation avec les clubs sportifs, a élaboré de nouveaux critères d'attribution des subventions reposant sur 7 grandes thématiques :

- **Prise en compte de tous les publics** (actions dans les quartiers, développement de la mixité, développement de la pratique handisport) ;
- **Intégration du club dans la Ville** (participation à la vie de la cité, organisation de rencontres événementielles) ;
- **Ecologie et développement durable** (prise en compte de la signature de chartes relatives au développement durable, développement du tri sélectif, maîtrise de la consommation des fluides, respect des équipements municipaux et leur règlement intérieur, développement du covoiturage, prévention des conduites déviantes) ;
- **Offre de loisirs** (alternative à la pratique compétitive) ;
- **Structuration du club** (formation des bénévoles dirigeants de club, formation des arbitres, recherche de partenaires privés, labellisation de l'école de sport) ;
- **Formation et développement du club** (formation des encadrants, politique de formation des licenciés, activités sportives du club, nombre de sportifs de haut niveau) ;
- **Prise en compte des éléments comptables du club.**

A partir des éléments fournis par les associations sportives de compétition et sur la base de ces critères, il vous est proposé de leur accorder les subventions de fonctionnement, au titre de la saison 2012 / 2013.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser les sommes ainsi définies.

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2013
Académie Niortaise de Billard	700,00 €
AéroModel Club Niortais	400,00 €
Amicale Laïque Niortaise	3 000,00 €
Amicale Sportive Niortaise	8 500,00 €
Art et Sport Niort	9 500,00 €
AS Automobile Club des Deux-Sèvres	300,00 €
AS Jorkyball Niort	1 337,00 €
ASPTT Niort	8 000,00 € sous réserve de la transmission des comptes 2012
Association Niortaise des Sports de Glace (ANSG)	1 500,00 €
Association Sportive des Portugais	580,00 €

Avenir de Cholette	3 500,00 €
Ball Trap Club Niortais	2 500,00 €
Baseball Club Niortais	950,00 €
Bicross Club Niortais	2 300,00 €
Canoë-Kayak Niortais	4 000,00 €
Cercle des Nageurs de Niort	10 000,00 €
Cercle d'Escrime Du Guesclin	2 749,00 €
Chok Muay Thai	363,00 €
Club Alpin Français	900,00 €
Club de Foot Gaélique Niort	1 129,00 €
Club Loisir Niortais	700,00 €
Club de Voile Niortais	1 900,00 €
Club Rugby Athlétique Niortais (CRAN)	1 700,00 €
Club Ultralégers Motorisés (ULM) de Niort	980,00 €
Echiquier Niortais	6 000,00 €
Ecole Niortaise de Taekwondo	3 000,00 €
Electric Club Niortais Pétanque	300,00 €
Football Club Pexinois	1 500,00 €
Gaule Niortaise Compétition	2 600,00 €
Golf Club de Niort	6 000,00 €
Judo Club Niortais	5 000,00 €
Keep Cool	917,00 €
Kendo-iaïdo Club Niortais	1 373,00 €
Kung Fu Niort	3 500,00 €
Les Accros du Badminton Niortais	800,00 €
Les Archers Niortais	1 800,00 €
Niort Aviron Club	1 500,00 €
Niort Badminton Club	3 500,00 €
Niort Bowling Club	880,00 €
Niort Gym	1 000,00 €
Niort Hockey Club	4 764,00 €
Niort Patiglance	2 200,00 €
Niort Squash Club	2 156,00 €
Niort Ultimate Club	1 200,00 €

Olympique Léodgarien	6 400,00 €
Pédale St Florentaise	1 400,00 €
Pictes Football Américain	800,00 €
Roller Hockey Niortais	2 500,00 €
SA Souché Niort - Section Football	1 600,00 €
SA Souché Niort - Section Tennis	1 500,00 €
SA Souché Niort et Marais Karaté-Kendo-laïdo	1 000,00 €
Shijak Taekwondo Niort	1 000,00 €
Shotokan Karaté Do Niortais	1 000,00 €
Ski Nautique Club Niortais	2 100,00 €
Sojjok Kwan	3 000,00 €
Stade Niortais Tir	650,00 €
Taekwondo Club Niortais	4 300,00 €
Twirling Bâton Niort	1 400,00 €
Twirling Club Niortais	2 980,00 €
Union Athlétique Niort Saint Florent	7 600,00 €
Union Cycliste Niortaise	1 650,00 €
Union Sportive du Clou Bouchet	2 000,00 €
Union Sportive Pexinoise	1 337,00 €
Vélo Club Niortais	980,00 €
Vertiges	1 800,00 €
TOTAUX	164 475,00 €

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 2
Excusé : 0

Michel GENDREAU, Conseiller municipal et Rose-Marie NIETO, Conseillère municipale, n'ayant pas pris part au vote

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE